

Sainte-Pazanne, le 31 Mai 2017

***Objet :* Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle**

Chère adhérente, cher adhérent,

Conformément au titre III des statuts, je vous invite à participer à **l'Assemblée Générale Ordinaire** annuelle de l'Association Paz à Pas, qui se tiendra le 17 juin de **11h15 à 12h00** dans les locaux de la Maison de l’enfance. Ce rendez-vous qui sera précédé par une manifestation portes ouvertes de la structure, auxquelles vous êtes chaleureusement invité(e).

**Ordre du Jour de l’assemblée générale**

* Approbation des comptes 2016
* Affectation des résultats en report à nouveau
* Election des membres du Conseil d’Administration

Si vous ne pouviez assister à cette assemblée, vous pouvez vous faire représenter par un autre adhérent (dans ce cas, veuillez remplir et signer le coupon ci-dessous).

Cette rencontre sera l’occasion de faire le point sur l’actualité de Paz à Pas, ses projets, mais aussi de recueillir vos attentes, sans oublier la convivialité avec un verre de l’amitié qui viendra clôturer cette matinée.

**N’hésitez pas à venir en famille**. L’équipe d’animation sera présente durant l’AG. Pour plus de renseignements, vous pouvez nous contacter par téléphone au **02 40 02 68 31** ou par notre site internet : [**www.pazapas.fr**](http://www.pazapas.fr)**.**

Les adhérents désirant présenter leur candidature doivent se manifester rapidement auprès de l’association.

**L’avenir de Paz à Pas dépend de votre implication pour définir les orientations de l’association.**

Si nous voulons relever les défis qui nous attendent ces prochaines années, **nous ne pourrons pas le faire sans l’apport de nouvelles forces au sein de notre association. Votre investissement est indispensable pour assurer la pérennité de notre association.**

C’est pour cela que nous avons mis en place des commissions « Petits cailloux » et « Vie associative », pour permettre aux parents de s’investir sur des projets, des manifestations et dans l’animation générale de l’association en dehors du conseil d’administration.

**Nous comptons sur vous !**

P/O Le Conseil d’Administration

Benoît Rouvier, Président de l’association Paz à Pas

DELEGATION DE POUVOIR

Je soussigné M./Mme donne pouvoir à M./Mme afin de me représenter à l'assemblée générale ordinaire annuelle du 17 juin 2017 de l'association Paz à Pas afin de délibérer et prendre part au vote en mes lieu et place sur les questions portées à l'ordre du jour.

Fait à le

**Signature du mandant signature du mandataire**